



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°37

Réunion restreinte du : vendredi 08 avril 2022

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE ET CRITERIUM DU SAMEDI APRES MIDI

23873704 : ROISSY FIT CARE 2 / GAZIERS PARIS AS 2 du 09/04/2022 (R3/B)

La Commission,

Après étude de la demande de report formulée par le club des GAZIERS DE PARIS AS au motif que 4 joueurs de l'équipe sont positifs au COVID,

Considérant qu'après vérification, les tests transmis ne présentent pas toutes les garanties d'authenticité,

Par ce motif,

Transmet le dossier à la Commission Régionale de Discipline pour suite à donner.

Dans l'attente, la Commission remet l'examen sportif de ce dossier à une date ultérieure.